



FAIR-O-METRE 2020

Version Word, à compléter également en ligne.

Pour toutes informations contactez info@cdce.be

INTRODUCTION

Nom de la commune :

Veillez sélectionner où se situe votre commune ?

- Province du Brabant Wallon
- Province du Hainaut
- Province de Liège
- Province de Luxembourg
- Province de Namur
- Région Bruxelles-Capitale

Personne de contact de l'administration communale.

(Conformément au GDPR, les données ne sont utilisées que pour la pertinence des questions du Fair-O-Mètre)

- Nom / prénom :
- Email :

Personne de contact du comité de pilotage

(Conformément au GDPR, les données ne sont utilisées que pour la pertinence des questions du Fair-O-Mètre)

- Nom / Prénom :
- Email :

Coordonnées du service communication de l'administration

(Conformément au GDPR, les données ne sont utilisées que pour la pertinence des questions du Fair-O-Mètre)

- Nom :
- Email :

Population de la commune :

Quand votre commune a-t-elle obtenu le titre :



Si votre commune n'a pas encore le titre de 'Commune du commerce équitable': depuis quand la commune est-elle active dans la démarche?

CRITERE 1 : L'administration communale

1. Téléchargez la résolution (la plus récente) du conseil communal indiquant que le conseil d'administration soutient le commerce équitable et décide d'acheter du café et au moins un autre produit équitable.

2. Quels sont les produits alimentaires issus du commerce équitable consommés par l'administration communale ? Sélectionnez les produits concernés.
 - café
 - chocolat
 - bananes
 - thé
 - jus
 - vin
 - autre
 - aucun

3. Spécifiez la marque ou le label du café consommé à l'administration communale. Il peut y en avoir plusieurs.
 - Fairtrade Belgium
 - Ecocert Equitable
 - Simbolo
 - Fair for Life
 - Bio équitable
 - Bio Solidaire
 - Le système de garantie WFTO
 - Oxfam Fair Trade
 - Ethiquable
 - Chorti
 - Alter Eco
 - Autre : (à compléter)
 - Aucun

4. Téléchargez un document justificatif pour le café consommé (facture, ticket de caisse, contrat d'attribution, etc.). Un seul document pour l'année en cours est suffisant.

5. Téléchargez un document justificatif pour le deuxième produit consommé (facture, ticket de caisse, contrat d'attribution, etc.). Un seul document pour l'année en cours est suffisant.



6. Quelles organisations para-communales consomment des produits équitables ?
- La police
 - La bibliothèque
 - La piscine
 - La salle de sport
 - Le CPAS
 - Les écoles communales
 - Autre:
 - Aucune
7. La commune intègre-t-elle le commerce équitable dans sa politique communale ?
- Oui
 - Pas encore mais la commune y travaille
 - Non
8. L'administration communale communique-t-elle vers son personnel à propos de son engagement en faveur du commerce équitable?
- Non
 - Oui
9. Concrètement, comment et qu'est-ce qui a été communiqué ? quelle action, quel évènement, quelle thématique, etc. ?

Réponse :

10. L'administration communale communique-t-elle auprès de sa population à propos de son engagement en faveur du commerce équitable?
- Oui
 - Non
11. Concrètement, comment et qu'est-ce qui a été communiqué? quelle action, quel évènement, quelle thématique, etc.?

Réponse :

12. Quels supports de communication ont été utilisés à cette fin?

- Réseaux sociaux
- Mailing
- Lors de réceptions publiques
- Lors d'occasions spéciales
- Dans le journal communal
- Avec les outils "CDCE" (drapeau, ballon, etc.)



- Sur le site web de la commune
- Via un communiqué de presse

Autre

13. Illustrez cela avec une photo, un bulletin d'information, un e-mail, un document pdf, ...
(un document suffit)

14. Avez-vous quelque chose à ajouter concernant le critère 1 ?

Réponse :

Critère 2 : commerces et horeca

15. Combien de commerce propose au moins deux produits équitables à leur clientèle ?

Réponse :

16. Indiquez le nom et l'adresse de ces commerces.

Réponse :

17. Les commerces communiquent-ils sur leur engagement en faveur du commerce équitable ?

- Oui
- Non

18. Si oui, comment communiquent-ils à ce sujet ?

Réponse :

19. Combien d'établissements HORECA proposent au moins deux produits équitables à leur clientèle ?

Réponse :

20. Indiquez le nom et l'adresse des établissements Horeca.

Réponse :

21. Les établissements Horeca communiquent-ils sur leur engagement en faveur du commerce équitable ?

- Oui
- Non

22. Si oui, comment communiquent-ils à ce sujet ?

Réponse :

23. Avez-vous quelque chose à ajouter concernant le critère 2 ?

Réponse :



Critère 3 : Ecoles, Entreprises et Organisations

ECOLES

24. Combien d'écoles communales, catholiques ou privées s'engagent en faveur du commerce équitable ?

Réponse :

25. Ont-elles mis en place des actions de sensibilisation au commerce équitable ?

- Oui
- Non

26. Si oui, quelle(s) sont ces actions ? Décrivez-les brièvement.

Réponse :

ENTREPRISES

27. Combien d'entreprise sur le territoire communal s'engage en faveur du commerce équitable ?

Réponse :

28. Quelle(s) entreprise(s) s'est (se sont) engagée(s) en faveur du commerce équitable, et qu'est-ce qui a été réalisé ? (Consommation équitable, fair@work, petit déjeuner équitable, sensibilisation, etc.)

Réponse :

ORGANISATIONS (MOUVEMENTS DE JEUNESSE, CLUBS SPORTIFS, MAISONS DE REPOS, ASSOCIATIONS, ETC.)

29. Combien d'organisations sur le territoire communal s'engagent en faveur du commerce équitable ?

Réponse :

30. Avec quelle(s) organisation(s) avez-vous travaillé, et qu'avez-vous réalisé ?

Réponse :

31. Quelque chose à ajouter concernant le critère 3 ?

Réponse :

Critère 4 : Communication et Sensibilisation

32. Combien de fois la campagne "commune du commerce équitable" et/ou tout autre communication sur le commerce équitable sont apparues dans la presse locale ?

- Jamais
- Une fois sur l'année
- Deux fois par an
- Une fois par trimestre



- Une fois par mois

33. Quels sont les supports de communication majoritairement utilisés?

- Aucun
- Dans la presse écrite
- A la télévision
- A la radio
- Dans la presse numérique
- Autre:

34. Illustrer avec un lien, une photo, un PDF, un URL, ,... (un document suffit)

35. Est-ce qu'un ou plusieurs évènement(s) public(s) où le commerce équitable est mis en avant ont eu lieu dans votre commune en 2019-2020 ?

- Oui
- Non

36. Combien d'évènement ont-ils eu lieu dans votre commune en 2019-2020?

- Moins que 2
- Entre 2 et 5
- Plus que 5
- Aucun

37. Pour un évènement, quel était le nom et la date de l'évènement ou de l'initiative ?
Choisissez un évènement qui vous parait intéressant à présenter.

Réponse :

38. Qui a organisé cet événement ? (L'administration communale, le comité de pilotage, une association locale, autre, ...)

Réponse :

39. Approximativement, combien y avait-il de participantes ?

- Moins que 50
- Plus que 50
- Plus que 100
- Plus que 150
- Plus que 200
- Plus que 300

40. Comment le commerce équitable était-il présent lors de cet évènement ?

Réponse :

41. Illustrez avec une photo, un flyer, une affiche, un URL, ...



42. Pour un autre évènement organisé : Quel était le nom de l'évènement ou de l'initiative ?
Choisissez un évènement qui vous paraît intéressant à présenter. Si vous n'avez pas d'autres évènements à préciser, merci de ne rien indiquer.

Réponse :

43. Si d'autres évènements intéressants ont été organisés, décrivez ici.

Réponse :

44. Avez-vous quelque chose à ajouter pour le critère 4?

Réponse :

Critère 5 : Comité de pilotage

45. Y a-t-il un comité de pilotage actif?

- Oui
- Non

46. Combien de personnes participent au groupe de pilotage ?

Réponse :

47. Indiquez qui sont les membres du comité de pilotage (Nom, prénom et rôle dans le copil : citoyen(ne), bénévole, administration communale, Horeca, écoles, etc.)

(Conformément au GDPR, les données ne sont utilisées que pour la pertinence des questions du fair-ô-mètre). Veuillez en indiquer maximum 10.

NOM – PRENOM	ROLE

48. Avez-vous une photo du comité de pilotage ? Si oui, téléchargez-la

49. Comment l'administration soutient-elle le comité de pilotage ?

- Aide financière
- Déploiement du personnel
- Facilitation des réunions



- Autre:
- Pas de soutien de la part de l'administration

50. Le comité de pilotage est-il impliqué dans une autre structure ou un événement particulier où le commerce équitable est mis en avant? Ex : participation à la conférence internationale des "fair trade towns", une plateforme de commerce équitable, etc. Si oui, précisez la structure ou l'évènement. Si non, veuillez ne rien indiquer.

Réponse :

51. Avez-vous quelque chose à ajouter concernant le critère 5 ?

Réponse :

Critère 6 : Produits locaux et durables

52. L'administration communale consomme-t-elle des produits locaux et durables ?

- Oui
- Non

53. Combien de produits locaux différents l'administration consomme-t-elle ?

Réponse :

54. Quels sont ces produits ? Précisez la marque, le label et/ou le producteur.

Réponse :

55. L'administration communale a-t-elle une stratégie « alimentation locale » ?

- Non
- Pas encore, mais la commune y travaille
- Oui

56. Combien d'initiative(s) et/ou événement(s) en faveur de la consommation de produits locaux et durables ont-il été organisés sur le territoire communal ?

- Aucun
- 1 événement
- 2 événements
- Plus que 2 événements

57. Décrivez brièvement au moins un événement ou une initiative.

Réponse :

58. Avez-vous communiqué sur cette initiative ?

- Oui
- Non

59. Illustrez la communication par une photo, un pdf, un lien internet, etc. (un document suffit)



60. Avez-vous quelque chose à ajouter concernant le critère 6?

Réponse :

Pour aller au-delà des 6 critères

61. TEXTILE: La commune intègre-t-elle dans ses cahiers spéciaux de charges relatifs à l'acquisition ou à la location de vêtements de travail ou promotionnels des clauses de respect des droits de l'Homme et singulièrement de celles et ceux qui ont fabriqué les vêtements de travail et promotionnels?

- Oui
- Non

62. TEXTILE: Est-ce que la commune est active dans l'achat de textiles et vêtements de travail éthiques (vêtements de travail de certains services municipaux, uniformes, vêtements de sport pour les écoles, vêtements de sport les clubs sportifs,...). Si oui, précisez ce que vous faites.

Réponse :

63. BANQUE DURABLE: la commune place-t-elle sa trésorerie dans des structures/placements durables et éthiques ? Si oui, précisez la façon dont la commune travaille.

Réponse :

64. Accordez-vous une attention particulière à d'autres produits de consommation durable (fleurs, produits ménagers, fourniture de bureau, TIC, etc.)? Précisez.

Réponse :

Questions de fermeture

65. Autorisez-vous "Commune du Commerce équitable" à utiliser ces informations dans la présentation du FairOMetre ?

- Oui
- Non

66. Veuillez indiquer les critères où les informations ne peuvent pas être utilisées.

Réponse :

67. Validez-vous l'affirmation suivante "Le Fair-O-Mètre a été complété par l'administration communale et le comité de pilotage. Le comité de pilotage a validé le Fair-O-Mètre avant de soumettre les réponses"?

- Oui
- Non



68. Merci d'avoir rempli ce Fair-O-Mètre ! Avez-vous des commentaires, des ajouts ou des questions ?

Réponse :